



Extrait du Histoire des arts académie de Rouen

<http://histoire-des-arts.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article104>

Cadrage de la session 2011 du DNB

- PÉDAGOGIE - Évaluation et socle commun -

Date de mise en ligne : jeudi 20 janvier 2011

Description :

L'arrêté du 9 juillet 2009 (publié au B0 n° 31 du 27 août 2009) introduit deux modifications dans les **modalités d'obtention du DNB** à compter de la session 2011 :

-maîtrise du socle commun ;

-note de l'oral d'évaluation d'histoire des arts, coefficient 2.

Copyright © Histoire des arts académie de Rouen - Tous droits réservés

L'arrêté du 9 juillet 2009 (publié au B0 n° 31 du 27 août 2009) introduit deux modifications dans les **modalités d'obtention du DNB** à compter de la session 2011 :

-maîtrise du socle commun ;

-note de l'oral d'évaluation d'histoire des arts, coefficient 2.Le document (format Word ou PDF) à télécharger précise différents points de cet arrêté.

Il se décompose en sept parties :

- ▶ 1. La maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences.
- ▶ 2. L'évaluation de l'histoire des arts.
- ▶ 3. Les candidats concernés par la réforme du DNB.
- ▶ 4. La compétence 2 "Pratique d'une langue vivante étrangère" et la compétence 4 "Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication".
- ▶ 5. Les candidats présentant un handicap.
- ▶ 6. Les candidats sportifs de haut niveau et sportifs Espoirs.
- ▶ 7. Les candidats du CNED.

Il se télécharge ci-dessous. Bonne lecture !